

DEMANDE D'AFFECTION APRÈS LA 2^{de} GT

Les élèves de 1^{re} générale ou technologique souhaitant doubler en 1^{re} technologique utiliseront également ce document.

ÉTABLISSEMENT – à compléter obligatoirement

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE - à remplir par la famille

NOM : PRÉNOM :
 Date de naissance : Sexe : féminin masculin
 Classe d'origine : LV1 :
 LV2 :
 Représentant légal 1 :
 Adresse, téléphone :
 Représentant légal 2 :
 Adresse, téléphone (si différents) :

DEMANDE D'AFFECTION – à remplir par la famille

Les choix peuvent porter sur :

- une 1^{re} technologique ;
- une 1^{re} professionnelle (avis passerelle obligatoire) ;
- une 2^{de} professionnelle ;
- une 2^{de} GT (en cas de redoublement).

Quatre vœux maximum sont à classer par ordre de préférence :

| Vœu n° | 1 ^{re} technologique : préciser la série | Voie professionnelle : niveau-spécialité | Établissement souhaité | Code vœu (réservé à l'administration) |
|--------|---|--|------------------------|---------------------------------------|
| 1 | | | | |
| 2 | | | | |
| 3 | | | | |
| 4 | | | | |

Fait à :

Le :

Responsable légal 1 :

Responsable légal 2 :

NOTES DE L'ANNÉE EN COURS – à remplir par l'établissement

Reporter la moyenne annuelle des notes de l'année en cours, laisser NN pour les disciplines non-enseignées dans le tronc commun.

- Pour les élèves issus de 2^{de} GT ou de 1^{re} Technologique :

| Français | Maths | LV1 | LV2 | Physique | SVT | EPS | Histoire-géographie |
|----------|-------|-----|-----|----------|-----|-----|---------------------|
| | | | | | | | |

- Pour les élèves issus de 1^{re} générale :

| Français | LV1 | LV2 | Histoire-géographie | EPS | Enseignement scientifique |
|----------|-----|-----|---------------------|-----|---------------------------|
| | | | | | |

Pour rappel, dans le cas d'une demande vers la voie professionnelle, l'avis passerelle (**ANNEXE 14.2**) est obligatoire. Il est transmis à la DSDEN pour saisie **pour le mardi 6 juin 2023**.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé AFFELNET-Lycée pour faciliter la gestion de l'affectation des élèves. Elles ont également des fins statistiques.

En respect de la loi informatique et libertés du 6 juillet 1978 modifiée le 20 juin 2018, section II, articles 37 à 43, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Dans la limite des modalités légales, vous pouvez également vous opposer à leur traitement et demander leur effacement.

Pour exercer ces droits ou pour toute question concernant le traitement de vos données personnelles, vous pouvez contacter le délégué académique à la protection des données :

- par voie postale : Rectorat de l'académie de Reims, délégué à la protection des données, 1 rue Navier, 51085 Reims Cedex

- par courriel : dgd@ac-reims.fr

- ou sur notre site internet : www.ac-reims.fr rubrique contact / contacter le délégué à la protection des données